

Discours de Son Excellence, Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie du Tchad, à la 52^{ème} Session Ordinaire de la Conférence Générale de l'AIEA.

Excellence, Monsieur le Président de la 52^{ème} session ordinaire de la Conférence Générale;

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des Gouverneurs;

Mesdames et Messieurs les Ministres en Charge de l'Energie ;

Mesdames et Messieurs, distingués invités.

Je voudrais tout d'abord, au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Tchad, au nom de la délégation qui m'accompagne et à mon nom propre, féliciter le Président de la 52^{ème} session Ordinaire de la Conférence Générale de l'AIEA et l'ensemble des membres de son Bureau pour leur brillante élection à la tête et au sein de cette institution de renommée internationale.

J'adresse mes vifs remerciements à l'endroit du Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique pour avoir invité le Gouvernement de la République du Tchad à prendre part cette auguste Assemblée.

Étant donné que c'est la première fois que mon pays a le privilège et le plaisir de prendre la parole dans cette tribune, sans plus tarder, je voudrais retracer l'historique des relations de Coopération entre l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et mon pays. En effet, il y a de cela, un peu plus de cinq ans que les Etats-Unis d'Amérique, par le biais de leur ambassade au Tchad, ont invité le Gouvernement tchadien à se faire représenter à la Conférence Internationale sur l'Infrastructure Nationale pour la Sécurité des rayonnements ionisants. Cette Conférence a eu lieu à Rabat au Maroc du 1^{er} au 5 septembre 2003, à laquelle deux de nos cadres ont pris part.

De retour de cette mission, les deux cadres nous ont produit un rapport dans lequel il a été souligné l'importance de la Coopération avec l'Agence et les avantages dont pouvait bénéficier notre pays s'il y adhérerait. Suite à cette mission, nous avons engagé le processus d'adhésion le 18 février 2005 en déposant l'instrument d'acceptation du Statut de l'Agence auprès du Gouvernement dépositaire des Etats-Unis d'Amérique en vertu du paragraphe C de l'Article XXI du Statut de l'Agence. La réunion du conseil des Gouverneurs tenue en octobre 2005 a approuvé par acclamation

notre demande et le Tchad est devenu membre à part entière de l'Agence le 2 novembre 2005.

Pour notre part, c'est l'occasion de remercier au nom du Gouvernement tchadien la Direction Général de l'Agence et l'ensemble du Personnel de n'avoir ménagé aucun effort pour la facilitation du processus d'adhésion de notre pays.

Excellence, Monsieur le Président;

Mesdames et Messieurs les Ministres;

Mesdames et Messieurs, distingués invités;

Depuis les premières heures de notre adhésion à l'AIEA, le Tchad a toujours répondu présent à toutes les actions et manifestations visant à la réalisation des objectifs de l'Agence conformément aux objectifs et principes de la Chartes des Nations-Unies. La sûreté et la sécurité radiologiques d'une part, le transfert de la science et de la technologie nucléaires et, la garantie et le contrôle de l'effectivité de la non prolifération des armes nucléaires d'autre part, restent la préoccupation du

Gouvernement tchadien. Car ces objectifs nobles restent le gage de la paix et de la stabilité dans le Monde.

C'est dans ce cadre précis que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur **IDRISS DEBY ITNO**, a autorisé mon Département à représenter le Gouvernement tchadien et à participer à la 52ème Session Ordinaire de la Conférence Générale ici même à Vienne.

Le programme du développement énergétique du Gouvernement tchadien accorde une place importante aux objectifs comme bien nobles de l'Agence. C'est dans cette optique que mon pays reste disposé à s'acquitter des obligations des membres de l'Agence conformément aux engagements pris. C'est ainsi que nous avons honoré une grande partie de nos engagements concernant les cotisations statutaires et les contributions au fonds de roulement de l'Agence.

Je voudrais néanmoins attirer l'attention du Secrétariat Général de l'Agence sur le fait que mon pays vient de faire partie de la grande famille de l'Agence et que les activités liées à l'utilisation de la science et de la technologie nucléaires à des fins

pacifiques sont à l'état embryonnaire, surtout la structure nationale de sûreté radiologique. A cet effet, notre pays demande qu'une attention particulière lui soit accordée, en vue de réduire graduellement notre retard par rapport au niveau actuel des autres Etats membres.

La volonté de notre Gouvernement est d'accélérer ce processus en vue d'accéder aux bienfaits de la science et de la technologie nucléaires qui sont des techniques de lutte contre le cancer et les maladies infectieuses, de la planification et du développement durable des ressources en eau et des ressources énergétiques, de la préservation de l'environnement, etc.

C'est dans ce cadre précis et dans le cadre de la programmation 2009-2011 que le Tchad a soumis quatre concepts de projets prioritaires axés sur des problèmes fondamentaux de développement à savoir :

- Le Concept de projet sur l'étude de faisabilité pour la création d'un centre national de radiothérapie au Ministère de la Santé Publique;

- le concept de projet pour la création d'une zone exempte de mouche tsé-tsé dans la région de Mandoul, au sud du Tchad;
- Le concept de projet sur l'utilisation de la technique moléculaire pour la lutte contre le paludisme et de son utilisation à des fins agricoles, piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- Et enfin, le concept de projet sur le renforcement des capacités des infrastructures nationales de radioprotection logé dans mon Département.

Tous ces projets ont passé avec succès les premières évaluations et attendent la réunion du Conseil des Gouverneurs pour être validés.

Le Gouvernement de la République du Tchad présente ses compliments aux pays nouvellement devenus membres de l'AIEA notamment aux Royaumes de Lesotho et d'Oman ainsi qu'à la République Indépendante de Papouasie nouvelle Guinée.

Pour finir mon propos, je réitère encore une fois de plus mes sincères remerciements au Secrétariat Général de l'Agence, au

Président de la 52^{ème} Session Ordinaire de la Conférence Générale et à l'ensemble du Personnel de l'Agence pour la préparation sans reproche des présentes assises et renouvelle notre demande de soutien à tous.

Plein succès aux travaux de la 52^{ème} Session Ordinaire de la Conférence Générale de l'AIEA.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Vienne, le 29 septembre 2008.

Le Ministre des Mines et de l'Energie
(République du Tchad)

YAYA DILLO